

LA VILLE DE VERVIERS RECRUTE UN ATTACHE SPECIFIQUE (A1Sp) **CONSEILLER EN DEVELOPPEMENT DURABLE (H/F/X)**

INFORMATIONS GENERALES

Au sein du département technique de la Ville, le Conseiller en développement durable travaillera en collaboration étroites avec les conseillers en énergie et en environnement, ainsi qu'avec le service Environnement. Le Conseiller en développement durable sera amené à mettre en place une réelle transversalité avec les nombreux services de la Ville concernés par cette thématique.

MISSIONS

Les missions principales du Conseiller en développement durable sont la coordination, la mise en œuvre et le suivi du Plan d'Actions pour l'Energie durable et le Climat (PAEDC), mis en place par la Ville de Verviers dans le cadre du programme POLLEC (POLitique Locale Énergie Climat).

Il participe, en étroite collaboration avec sa hiérarchie, les services et départements concernés, à la concrétisation du PAEDC au sein des différentes structures concernées.

A cette fin, il analyse, élabore, propose, réalise, évalue et accompagne les programmes d'actions susceptibles d'améliorer l'état de l'environnement et de contribuer au développement durable sur le territoire de la Ville au profit de ses habitants et des services communaux.

PROFIL

- Vous êtes titulaire d'un Master bio-ingénieur ou d'un master technique **avec expérience ou formation complémentaire en développement durable** ;
- Vous utilisez couramment les logiciels de bureautique classiques (Word, Excel et Powerpoint) ;
- La maîtrise écrite et parlée de l'anglais est nécessaire.
- Vous disposez de connaissances spécifiques et variées dans le domaine de l'environnement et de l'énergie ;
- Le fait de disposer d'une formation certifiante de Responsable Energie, de Conseiller en énergie ou toute autre formation liée aux thématiques abordées dans le cadre de la fonction, constitue un atout supplémentaire ;
- Permis B indispensable.

CONTRAT

Contrat à durée déterminée temps plein (38H00/semaine) de deux ans, lié au projet subsidié, éventuellement suivi d'un contrat à durée indéterminée.

Pour autant que le candidat remplisse les conditions requises, le traitement prévu sera calculé sur base de l'échelle barémique A1 (traitement ***mensuel brut*** de début : 3.164,94 €).

Sous certaines conditions, l'ancienneté acquise dans le secteur public est entièrement valorisée ainsi que l'ancienneté acquise dans le secteur privé à concurrence de six ans maximum.

Aide(s) à l'Emploi : Décret APE – le passeport APE sera demandé par l'employeur au FOREM à l'entrée en fonction.

CONTACT :

Les **candidatures motivées**, accompagnées d'un **C.V.** et de la **copie du diplôme requis** doivent être adressées au Collège Communal de la Ville de Verviers, Place du Marché, 55 à 4800 VERVIERS, **pour le 02 avril 2021 au plus tard**, cachet de la poste faisant foi. Elles peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante info@verviers.be, en précisant dans l'objet qu'il s'agit d'une candidature à l'emploi de « ***attaché spécifique Conseiller en Développement durable*** ».

Les dossiers incomplets ou ne répondant pas aux requis du profil seront écartés d'office, sans information des candidats.

L'entrée en fonction est prévue le 03 juin 2021, après examen des candidatures et organisation des entretiens d'embauche.